PASSEPORT UNITÉ AMBULATOIRE

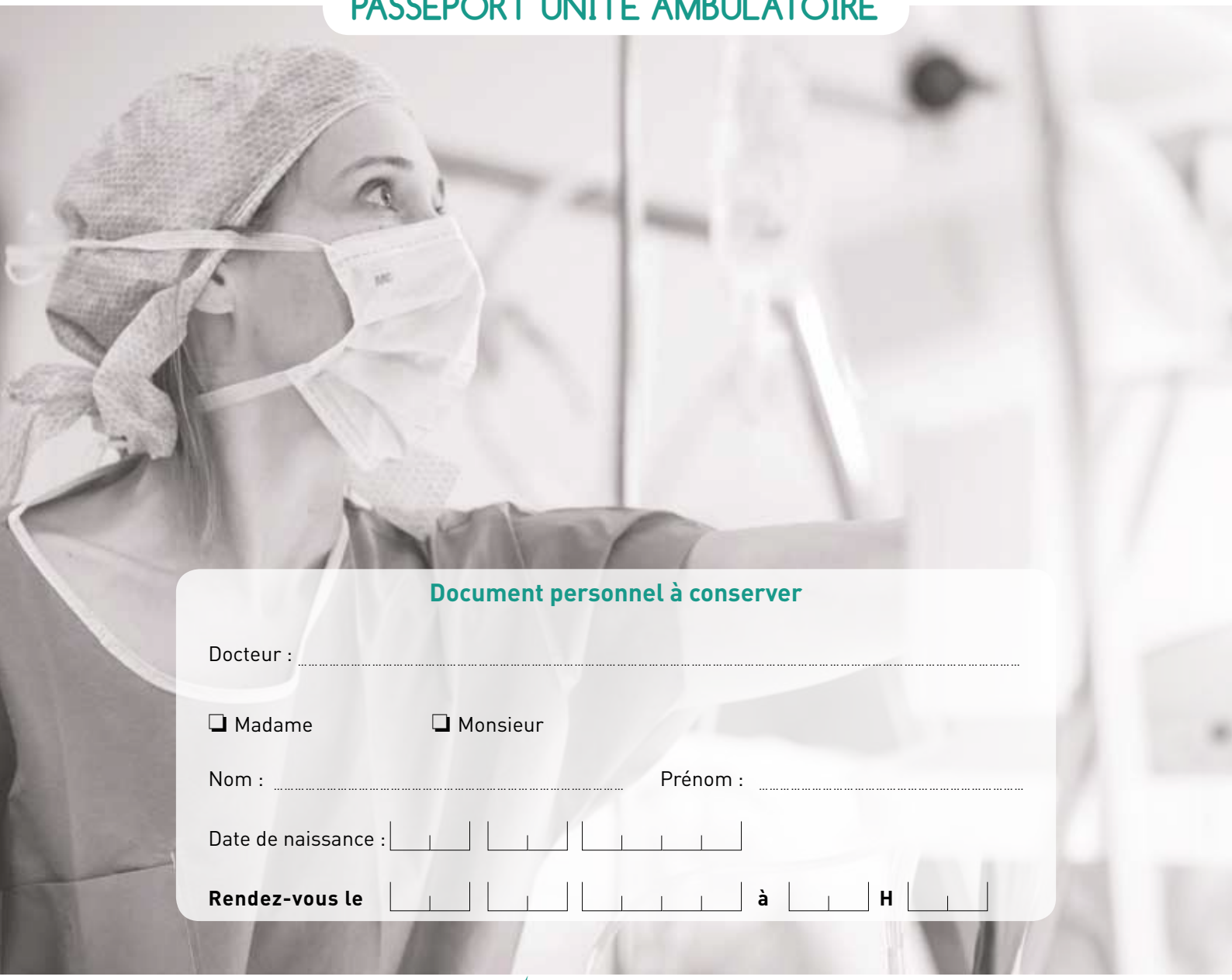

Document personnel à conserver

Docteur : .....

❏ Madame ❏ Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : __ __ __ __ __ __ __ __

Rendez-vous le __ __ __ __ __ __ __ __ **à** __ __ **H** __ __

GROUPEMENT DES HÔPITAUX DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE

CLINIQUE SAINTE MARIE

Bienvenue

Madame, Monsieur,

Toute l'équipe soignante et administrative vous souhaite la bienvenue dans l'unité de chirurgie ambulatoire et vous remercie de la confiance que vous lui témoignez.

Ouverte de 7 heures à 20 heures, du lundi au vendredi inclus, hors jours fériés, l'unité de chirurgie ambulatoire accueille des patients pour des interventions sous anesthésie générale ou locorégionale nécessitant une hospitalisation de moins d'une journée.

Afin de répondre à vos interrogations et faciliter le déroulement de votre hospitalisation, ce passeport vous apporte des informations sur :

- l'intérêt de la chirurgie ambulatoire,
- le déroulement de votre hospitalisation,
- les consignes et règles d'hospitalisation à respecter,
- les formalités administratives.

Pour assurer le bon déroulement de votre hospitalisation, suivez scrupuleusement les instructions qui vous seront données.

Le livret d'accueil du patient, remis avec ce passeport, vous renseigne sur le fonctionnement général de la clinique.

Nous vous remercions de nous accorder votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.

Le personnel de l'unité ambulatoire

L'intérêt de la chirurgie ambulatoire

L'évolution des techniques ambulatoires médicales et les progrès de l'anesthésie permettent de pratiquer sur un temps d'hospitalisation court (une journée) des actes qui auparavant exigeaient plusieurs jours d'hospitalisation.

Les plus de l'ambulatoire

Le patient évite la cassure avec son milieu familial. L'adulte, travailleur ou père/mère de famille diminue son temps d'indisponibilité. L'environnement familial est maintenu, ce qui diminue l'anxiété.

Si une prolongation de votre séjour est nécessaire pour raison médicale, vous serez hébergé pour la nuit en hospitalisation conventionnelle. Nous vous remercions de prévoir le nécessaire pour une nuit.

Information sur la prise en charge de la douleur

"Il vaut mieux prévenir l'apparition de la douleur et ne pas attendre qu'elle soit intense pour prendre un médicament afin de la soulager".

Les douleurs sont contrôlées dans la plupart des circonstances : si ce n'est pas le cas, insuffisamment, ou pas assez longtemps, **dites-le à votre médecin ou infirmière**. Le médicament, la dose et/ou la fréquence peuvent être modifiés.

Qu'est-ce qu'un antalgique ?

C'est un médicament prescrit pour soulager la douleur. Tous ne sont pas identiques. Certains comme le paracétamol ou les anti-inflammatoires, sont proposés pour des douleurs faibles à modérées. Les analgésiques puissants comme la morphine, sont prescrits pour des douleurs d'intensité forte à très forte. La prescription vous est donnée lors de la consultation d'anesthésie.

Existe-t-il des effets secondaires ?

Les analgésiques ont parfois des effets secondaires, en particulier des nausées ou des vomissements, une somnolence, une constipation, des brûlures d'estomac. Lorsqu'ils surviennent, on peut les corriger rapidement en changeant de médicament ou en administrant un produit pour les atténuer ou les supprimer. Cela permet d'assurer votre bien être tout en continuant à vous soulager.

Dois-je attendre d'avoir mal pour prendre le traitement ?

Pour être efficace, l'antalgique doit être pris à heure fixe, même si la douleur n'est pas réapparue.

L'efficacité des traitements est meilleure grâce à une prise régulière des médicaments en respectant les doses et les horaires des prises qui vous ont été conseillés. Cette prescription tient compte de l'origine de vos douleurs et du mode d'action des médicaments. La prise régulière permet progressivement d'empêcher la douleur de se produire. La prise d'antalgiques uniquement à la demande, lorsque la douleur est insupportable, est beaucoup moins efficace car elle agit moins rapidement et augmente le risque d'effets secondaires.

Tous les antalgiques ont-ils la même puissance ?

On classe les antalgiques en 3 paliers dans un ordre de puissance croissante. Les antalgiques puissants (palier II et III) sont de la morphine ou des dérivés de la morphine.

Avant votre séjour

Je coche les cases tout au long de mon parcours ☑

Consultation

Après ma consultation avec le chirurgien, la secrétaire m'a remis :

- ❑ Un questionnaire de pré-anesthésie,
- ❑ La fiche d'admission,
- ❑ L'ordonnance du bilan pré-opératoire à faire dans mon laboratoire habituel avant la consultation pré-anesthésique,
- ❑ Diverses ordonnances,
- ❑ Le bon de transport si nécessaire,
- ❑ Le livret d'accueil de l'établissement.

Avec le chirurgien, nous fixons une date d'intervention le :

__ __ / __ __ / __ __ __ __

Consultation pré-anesthésique

Je dois rencontrer l'anesthésiste au minimum 2 jours avant mon intervention.

Je vois l'anesthésiste en consultation le : __ __ / __ __ / __ __ __ __ à __ __ H __ __

Lors de cette visite, j'ai remis à l'anesthésiste :

- ❑ Le questionnaire de pré-anesthésie complété,
- ❑ Les résultats du bilan pré-opératoire,
- ❑ Le double de l'ordonnance de mon traitement habituel.

L'anesthésiste m'a indiqué comment :

- ❑ Prendre correctement mon traitement médical,
- ❑ Prendre un repas léger la veille,
- ❑ Etre à jeun à compter de l'heure prescrite,
- ❑ Réaliser ma préadmission au bureau du 1er étage bât C. Il est possible de demander une chambre particulière selon les disponibilités, au tarif en vigueur. Il vous sera alors demandé de réaliser une prise en charge auprès de votre mutuelle.

Avant le jour J !

- ❑ Je fais mes examens complémentaires prescrits : radiographie, prise de sang, consultation cardiologique...
- ❑ J'organise mon retour en prévoyant une personne pour me raccompagner chez moi après l'intervention. Je ne dois pas être seule la nuit qui suit l'intervention.
- ❑ J'ai mon bon de transport, au cas où je rentre avec une ambulance.

Ce que je dois faire...

- ❏ J'arrête de manger à minuit.
- ❏ Je ne fume pas le matin.
- ❏ Je prends une douche complète avec le savon prescrit lors de la consultation, cheveux compris (cf consignes en fin du passeport).
- ❏ J'enlève tout vernis à ongle, maquillage, bijoux et piercing.
- ❏ Pour les examens endoscopiques, je suis bien les recommandations du médecin sur la préparation spécifique.
- ❏ La dépilation ne doit être réalisée que si celle-ci a été prescrite par le chirurgien, et sur la zone décrite par celui-ci. J'utilise la crème dépilatoire (après avoir testé quelques jours avant le produit, sur une petite zone, pour vérifier l'absence d'allergie). L'utilisation du rasoir est formellement interdite.

Vous devez nous signaler, avant votre séjour, et auprès du secrétariat de votre chirurgien, tout nouveau problème de santé ou annulation.

Ce que je dois apporter...

- ❏ Mes documents administratifs :
  - ✓ Carte vitale ou attestation de CMU,
  - ✓ Pièce d'identité ou livret de famille pour les mineurs,
  - ✓ Carte de mutuelle.
- ❏ Mes documents médicaux et autres :
  - ✓ Radiographies et examens biologiques effectués,
  - ✓ Lettre du médecin traitant (si j'en ai une),
  - ✓ Compte-rendu de consultation cardiologique.
- ❏ Traitements :
  - ✓ Traitement actuel et répartition journalière,
  - ✓ Si besoin, bas à varices demandés par le médecin.

Effets personnels

Vous êtes hospitalisé pour une journée, prenez donc le minimum d'affaires personnelles. Toutefois, vous pouvez déposer votre argent et vos objets de valeur dans le coffre du service. En cas de vol, la responsabilité de la clinique ne peut être engagée.

Le jour J

Ce que je dois faire le matin...

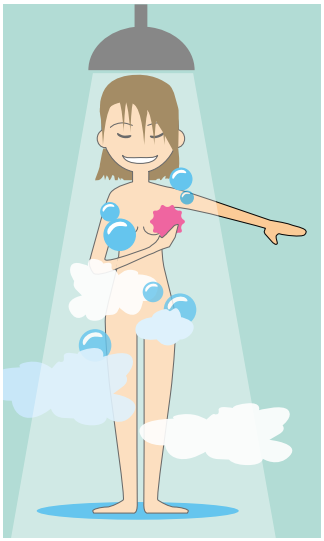

- ❏ Je reprends une douche (les cheveux compris) avec le savon prescrit lors de la consultation et mets des vêtements propres (cf consignes page 10).
- ❏ Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel.

Admission

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement l'heure de rendez-vous fixée.

- ❏ Je dois me présenter au secrétariat d'accueil de l'unité de chirurgie ambulatoire au 1er étage du bâtiment C.

A mon arrivée...

- ❏ Je suis accueilli par un membre de l'équipe soignante qui complétera mon dossier.
  Pour les enfants : je suis informé des soins en fonction de son âge.
- ❏ Je suis pris en charge par une infirmière.
- ❏ Je revêts la tenue spécifique pour le bloc.
- ❏ J'enlève mes prothèses dentaires et/ou auditives, mes lunettes ou lentilles et je les range soigneusement.
  Pour les enfants : mon doudou pourra m'accompagner au bloc. Mes parents devront rester près de moi tout au long de mon hospitalisation.

Direction le bloc opératoire

Un brancardier m'emmène au bloc opératoire.

- ❏ Je suis pris en charge par l'infirmière du bloc opératoire.
  Pour les enfants : mes parents m'accompagnent jusqu'à la porte du bloc afin d'y rencontrer le médecin anesthésiste.
- ❏ Après l'intervention je passe en salle de réveil pour une surveillance post-interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- ❏ Le brancardier me ramène dans ma chambre.

Après l'opération

Dans ma chambre...

- ❏ Je suis pris en charge par l'infirmière du service.
- ❏ Une aide-soignante me sert une collation.
  Pour les enfants : une box avec un jouet.
- ❏ Le chirurgien et/ou le médecin anesthésiste repasse me voir. Ils me donnent l'heure d'autorisation de sortie,
- ❏ Quelqu'un doit obligatoirement venir me chercher, en cas de problème une ambulance sera demandée.

Ma sortie...

Avant de partir, on me remet :

- ❏ Un courrier pour le médecin traitant (sauf indication contraire),
- ❏ Les ordonnances diverses,
- ❏ Un rendez-vous ultérieur (si besoin),
- ❏ Un certificat médical, un bulletin de situation ou un arrêt de travail (si besoin),
- ❏ Un bulletin de sortie précisant les consignes à observer et un numéro d'appel téléphonique en cas d'urgence,
- ❏ *Pour les enfants, un certificat de bravoure.*

En cas de nécessité, vous pouvez joindre la clinique 24h/24h 7j/7 au 03 27 735 735.

Le suivi

Il est important de suivre toutes les consignes de surveillance post-interventionnelle et anesthésique qui vous ont été données. Selon votre motif d'hospitalisation et le type d'anesthésie, vous serez appelé le lendemain, pour vérifier que votre retour s'est passé dans de bonnes conditions.

Recommandations post-opératoires

La conduite : la reprise de la conduite le lendemain tient compte du handicap lié à l'acte.

L'alimentation : nous vous conseillons de reprendre une alimentation légère à votre retour à domicile sauf avis contraire de votre médecin.

Le sport : il est à éviter quelques jours après l'intervention.

Pour toutes les recommandations particulières liées à votre examen/intervention, n'hésitez pas à poser vos questions à votre chirurgien et/ou médecin et aux professionnels soignants.

Prise en charge de l'enfant

Une organisation est prévue pour rendre le séjour de votre enfant le plus agréable possible. L'objectif est de maintenir le lien social et affectif en impliquant l'entourage dans la prise en charge.

LA PRESENCE PERMAMENTE DE L'UN DES PARENTS EST INDISPENSABLE POUR L'ENFANT.

Les formalités d'admission

Dans le cas d'une admission programmée d'un mineur, munissez-vous de :

- la carte d'identité de l'enfant,
- votre livret de famille si pas de carte d'identité,
- votre carte vitale,
- la carte de mutuelle,
- l'autorisation d'opérer, (jointe dans le dossier) signée par les deux parents ou tuteurs légaux.

Le séjour

Dés votre arrivée, n'oubliez pas de préciser à l'infirmière l'éventuel traitement suivi par votre enfant.

Il sera informé des soins qu'il va recevoir en fonction de son âge et de ses facultés de compréhension.

Des informations plus complètes sur la prise en charge de votre enfant vous seront délivrées par les professionnels soignants.

Vous devez rester auprès de votre enfant tout au long de son hospitalisation dans le service.

Vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à la porte du bloc afin d'y rencontrer le médecin anesthésiste.

Pendant toute sa prise en charge, l'équipe veillera particulièrement au confort de votre enfant et à la prise en charge de sa douleur (échelle d'évaluation adaptée à l'enfant).

Afin de rendre le séjour plus agréable, des dispositions spécifiques sont mises en œuvre (doudou autorisé, diplôme de bravoure, box avec jouet, set de coloriage...)

Ce que je dois faire le matin...

La douche pré-opératoire avec un savon antiseptique prescrit par ordonnance est destinée à éliminer la majorité des microbes normalement présents sur la peau. Elle doit être effecutée moins de 2 heures avant toute intervention chirurgicale.

La bonne réalisation de cette douche est une mesure nécessaire destinée à améliorer la sécurité et la qualité des soins.

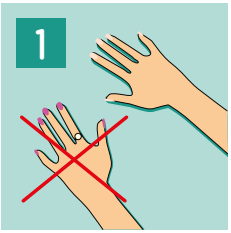

Oter les bijoux et le vernis à ongle.

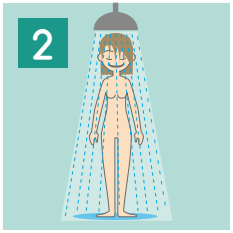

Mouiller la tête et l'ensemble du corps.

Laver les cheveux avec **le savon antiseptique.**

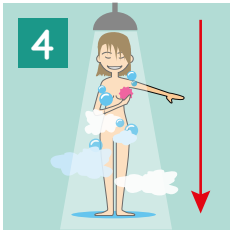

Laver la totalité du corps en commençant par le haut et en terminant par le bas

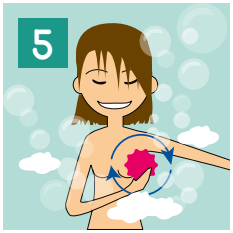

en effectuant un savonnage vigoureux, rotatif **jusqu'à ce que la mousse blanchisse**

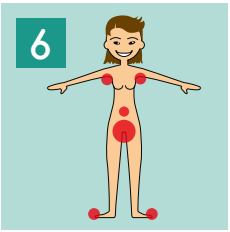

en insistant au niveau des aisselles, du nombril, des régions génitales et anales.

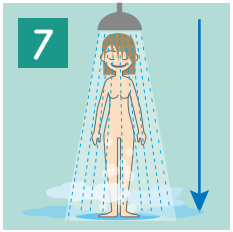

Rincer entièrement jusqu'à élimination de la mousse.

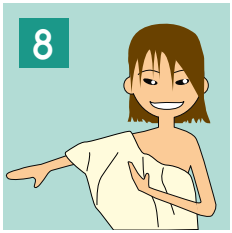

Sécher minutieusement à l'aide d'une serviette propre.

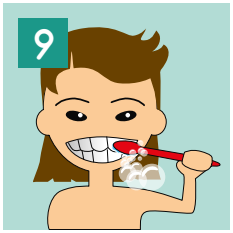

La veille et le matin de l'intervention procéder à un **brossage soigneux des dents**.

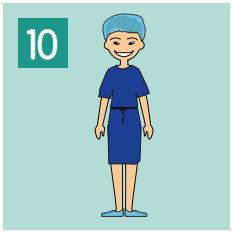

Revêtir une tenue propre.

Notes personnelles

Je note, ici, mes questions que je dois poser au médecin ou au personnel soignant.
Je note les informations nécessaires à mon séjour.

PLAN D'ACCÈS

Clinique Sainte Marie

22 rue Watteau
59400 CAMBRAI
Téléphone : 03 27 735 735

En bus :

- Prendre la navette de la ville : arrêt clinique Sainte Marie (tous les matins à partir de 9h puis de 14h à 17h).
- Ligne de bus A : arrêt Floréal (à 2 minutes à pied de la clinique).

Le questionnaire de satisfaction

Dans le but d'améliorer la qualité de nos services, nous vous invitons à compléter le questionnaire de satisfaction qui est à votre disposition dans votre chambre.
Vous pouvez remettre ce questionnaire à un personnel soignant, le déposer dans la boîte aux lettres du service près du bureau infirmier ou l'adresser à :

Clinique Sainte Marie
Service Qualité
22 rue WATTEAU
59400 CAMBRAI

abaco 03 28 04 06 10 © GCS GHICL/Communication - Crédit photo François Moreau - Juin 2018

GROUPEMENT DES HÔPITAUX DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE
CLINIQUE SAINTE MARIE
22 rue Watteau 59400 Cambrai
www.saintemarie-cambrai.fr